

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP 3718
98846 Nouméa Cedex

Nouméa, le 04 MAR. 2014

Le Directeur,

à

Gérant de la SNC Villas du Pacifique
BP 2959
98846 Nouméa Cédex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement – dossier de déclaration d'exploiter un ouvrage de traitement des eaux usées de la résidence Cyathea, commune de Nouméa, présentée par la société Villas du Pacifique

Référence : dossier reçu le 16 septembre 2013

Pièces jointes : - formulaire de déclaration d'une installation classée
- mémo relatif à la déclaration ICPE
- délibération n°10277 /DENV/SE du 30 avril 2009

Monsieur le gérant,

Vous m'avez adressé un dossier de déclaration pour l'ouvrage de traitement des eaux usées de la résidence Cyathea, sur la commune de Nouméa.

Après avis de l'inspection des installations classées consultée en application du code de l'environnement (Livre IV - Titre I - art. 411 à 419), il s'avère que le dossier déposé n'est pas conforme aux exigences de la réglementation.

Je vous invite en conséquence à régulariser votre dossier dans un délai de trois mois en tenant compte du formulaire de déclaration d'une installation classée ci-joint accompagné d'un mémoire technique détaillant les calculs de dimensionnement de l'ouvrage ainsi que le contrat de maintenance prévu.

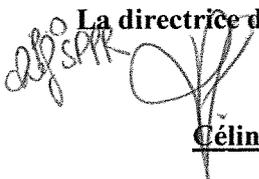
Je vous informe, qu'en application de l'article 415-7 du code de l'environnement, lorsqu'une installation est mise en service, celle-ci doit faire l'objet d'une déclaration de mise en service, fournie en 3 exemplaires papier par l'exploitant.

Cette affaire est suivie par
classées à la direction de l'environnement
tout renseignement complémentaire.

inspectrice des installations
qui reste disponible pour

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de l'environnement p.i


Céline MARTINI